

- Meuble de sacristie :

Bois ouvragé, fer forgé et serrurerie.
Emplacement : sacristie.
XVIIIème siècle.

- Bénitiers :

Pierre taillée et sculptée.
Emplacement : nef.
XVIIème siècle ?

- Autel, tabernacle et tableau formant retable :

Pierre, stuc, bois ouvragé, sculpté et peint, huile sur toile.
Emplacement : chœur.
XVIIIème siècle et XIXème siècle.

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire de CACHEN sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

Pour emplacement,
Le Chef de Bureau

MLK

Marie-Line KERRIOU



MONT-de-MARSAN, le 7 DEC 2001

Le Préfet

Pour l'attester,
Le Secrétaire Général

Jean-Paul CELET